Boites d'alarmes d'incendie.

3 Douane et N. Front.
4 Canal et Decatur.
6 Douane et Royale.
7 Bienville et Decatur.
8 St-Louis et Royale.
12 Conti et Chartres.
13 Toulouse et Decatur.
14 Station de police du 3me precinct, 715 Chartres.
15 St-Philippe et Decatur.
16 Decatur et Hôpital.
17 Dumaine et Bourbon.
18 Dauphine et Hôpital.
19 Royale et Ursulines.
21 212 Dauphine, Pompe No 7.
23 St-Louis et N. Remparts.
24 Canal et N. Remparts.
25 Canal et Tchoupitoulas.
26 Canal et Camp.
27 Natchez et Tchoupitoulas.
28 Poydras et Sud Peters.
31 Poydras et Magasins.
32 Gravier et Magasins.
34 Poydras et Camp.
35 Perdido, près St-Charles; Pompe No 13.
36 Gravier et St-Charles.
37 Commun et Carondelet.
38 Canal et Baronne.
41 Union et Dryades.
42 Poydras et Remparts.
43 Girod et Remparts.
45 Magasins et Girod; Pompe No 5.
46 Lafayette et Delta.
47 Julie et Water.
48 Julie, entre Commerce et Tchoupitoulas.
51 St-Joseph et Sud Peters.
52 St-Joseph et Camp.
53 Julie et St-Charles.
54 Magasins, près Poeyfarré, Pompe No 6.
56 Calliope et S. Peters.
57 Calliope et Annonciation.
58 Erato et Constance.
61 Calliope et Camp.
62 Calliope et Carondelet.
63 St-Charles et Erato.
64 Ave. Howard et S. Remparts.
65 Calliope et Freret.
67 Julie et Liberté.
68 Lafayette et Sud Robertson, Workhouse.
71 Ave. Tulane et S. Bassin. Station de Police du 1er Precinct.
72 Ave. Tulane, près S. Liberté.
73 Ave. Tulane et S. Claiborne.
74 Poydras et S. Claiborne.
75 Poydras, pres Freret.
76 Lafayette et Miro.
78 Palmyre et S. Roman.
81 Avenue Tulane et Dupré.
82 S. Broad et Palmyre.
83 Avenue Tulane et S. Tonti.
84 Erato et Magnolia.
85 Magnolia, entre Clio et Calliope.
86 Erato et et Franklin.
87 Terpsichore et Franklin.
91 Melpomène et Dryades; Pompe No 20.
92 Tête de la rue Thalie.
93 Hunter et Tchoupitoulas. Pompe No 1.
94 Henderson et Front.
95 Tchoupitoulas, près Orange. Pompe No 12.
96 Race et Annonciation.
97 Race et Magasins.
98 Terpsichore et Chippewa; 2me Station de Police
121 Religieuse et Market.
123 Melpomène et Camp.
124 St James et S. Peters.
125 Felicité et Chippewa.
126 Felicité, pres Orange.
127 St Marie et Tchoupitoulas
128 St André et Fulton.
131 Terpsichore et Carondelet.
132 St André et Magasins.
134 St Charles Avenue et Felicité.
135 St André et Dryades.
136 St André et Magnolia; Pompe No 27.
137 Jackson et Rousseau; H. et L. Co. No 1.
138 Jackson et Laurel; Pompe No 22
142 Jackson et Consée.
143 Annonciation et Sorapuru.
145 Tchoupitoulas et Sorapuru.
146 Jackson et Carondelet.
147 Jackson et Liberté.
148 Première et Constance.
152 Première, près St-Charles, Pompe Chimique No 2.
153 Première et Howard.
154 Dryades et Deuxième.
156 Deuxieme et Chestnut.
157 Troisième et Tchoupitoulas.
158 Quatrième et Laurel.
162 Quatrième et Prytanée.
163 Quatrième et Dryades.
164 Avenue Washington et Chippewa.
165 Washington et Camp, Pompe No 23.
167 Washington et Magnolia.
168 Sixième et S. Remparts.
171 Pleasant et Annonciation.
172 Septième et Fulton.
173 Neuvième et Magasins.
174 Harmonie et Tchoupitoulas.
175 Huitième et Chestnut.
176 Harmonie et Prytanée.
182 Harmonie et Carondelet.
192 Bassin près Conti, H & L No 4.
193 Canal et Marais.
194 1304 St Pierre, Station de Police du 4me précinct.
196 Toulouse et Liberte.
213 Douane et N. Robertson.
214 St Louis et N. Villeré.
215 St Louis et N. Claiborne.
216 St Louis et N. Prieur.
217 Bienville et N. Derbigny.
218 Bienville et N. Johnson.
231 Canal et N. Rocheblave.
234 Canal et N. Dupré
235 Conti et N. Broad.
236 Canal et N. Génois.
237 Canal et N. Alexandre
238 Bienville et avenue N. Hagan
241 Douane et avenue Carrollton
243 Alexandre et Chemin N. Metairie.
245 Esplanade et N. Remparts.
246 Toulouse et Bourgogne
247 St-Pierre et N. Claiborne. Pompe No. 21.
252 Dumaine et St. Claude; Pompe No. 10
253 Ursulines et Liberté
254 Esplanade et Liberté.
256 Chemin du Bayou et N. Claiborne.
257 Ursuline et N. Prieur.
261 Ursulines et N. Broad,
263 Chemin du Bayou et Galvez; Pompe No. 3.
264 Ste-Anne et N. Miro.
265 Dumaine et N. White.
2[illegible] Esplanade et N. Dupré.
[illegible]3 Esplanade et Pont du Bayou; Station de Chars.
274 Dumaine et avenue Hagan.
276 Esplanade et Bourbon.
281 Touro et Royale.
283 Bourbon et N. Remparts
284 Champs-Elysées pres Dauphine; Station de Police du 5me précinct.
293 Touro et N. Villeré.
312 Annette et Marais
314 Lapeyrouse et Claiborne.
315 N. Claiborne et St-Antoine.
316 N. Claiborne et Champs-Elysées
317 Français et Grant
318 Français et N. Broad; Stern's Factory.
321 Colombus et St-Claude.
324 Colombus et N. Roman.
325 Labarpe et Grande Route St Jean; station des chars.
326 Lapeyrouse et N. Galvez.
327 Chemin du Bayou et N. Dorgenois.
328 Entree aux Fair Grounds, Rue Sauvage.
341 Marigny et N. Peters.
342 Mandeville et Marais.
345 Avenue Lafayette et Chartres
346 Avenue Lafayette et Urquhart. Station des Chars
347 Avenue St-Roch et Villeré, Pompe No 8.
351 Mandeville et Marais
352 Espagne et N. Remparts
354 Bourgogne et Marigny
356 Presse et N. Peters, N. E. Railroad.
361 Clouet et Royale
362 Louisa et Chartres.
364 Dauphine et Montégut
365 Dauphine et Port; Pompe No 24
371 St-Ferdinand et St-Claude
372 Marais et Louisa.
374 St. Claude et Congrès.
381 Elmire et Bourgogne
382 Louisa et Bourgogne
391 Dauphine et Indépendance.
392 Dauphine et Mazant
412 Chartres et Mazant
413 Pologne et N Rempart; Station de Chars.
415 Avenue Jourdan et Dauphine
416 Elizardi et Dauphine
417 Flood et N. Remparts.
418 Flood et N. Peters
421 Delery et N. Peters, Casernes des Etats-Unis.
423 Hancock et Dauphine.
426 Avenue Louisiana et Tchoupitoulas.
427 Avenue Louisiana et Magasins.
428 Avenue Louisiana et Prytanée.
431 Avenue Louisiana et S. Remparts.
432 Baronne et Constantinople
435 Amelia et avenue St. Charles
436 Camp et Foucher.
437 Peniston et Colisée.
451 Aline et Laurel.
452 Austerlitz et Magasins.
453 Annonciation et Amelia.
461 Water et Peniston.
462 Constantinople et Tchoupitoulas.
463 Annonciation et avenue Napoléon.
471 Berlin et Magasins 7me précinct Station de Police.
472 Marengo et Prytanée.
473 Milan et Saratoga.
481 Freret et avenue Napoléon.
482 Pitt et avenue Napoléon, Pompe No 11.
491 Colisée et Jena.
4[illegible] Cadiz et Tchoupitoulas.
512 Magasins et Valence.
513 Carondelet et Valence.
514 Valence et Saratoga.
516 Upperline et Prytanée de Chars
517 Laurel et Lyon
518 Soniat et Tchoupitoulas.
521 Soniat et Magasins.
523 St-Charles et Dufossat.
524 Avenue Peters et S. Remparts
526 Avenue Peters et Prytanée.
527 Valmont et Chestnut.
531 Valmont et Laurel.
532 Tchoupitoulas et Octavie
534 Laurel et avenue Nashville.
536 Magasins et Joseph.
541 Arabella et Perrier.
542 Avenue Nashville et St-Charles.
543 Avenue Palmer et Freret
561 St-Charles et avenue Henry Clay.
562 Hurst et Calhoun.
563 State et Pitt.
571 State et Camp.
572 Avenue Henry Clay et Chestnut.
612 Laurel et Avenue Henry Clay.
613 Tchoupitoulas et Webster.
614 Magasins et Walnut.
615 Broadway et St Charles
617 Broadway et Esther.
631 Cherokee et Ann.
632 Burdette et Macarty.
634 Cherokee et Hampson
635 Short et St-Charles.
641 Burdette et Zimple.
642 Hampson et Dublin
643 Avenue Carrollton et Burthe.
651 Burdette et Hickory
652 Leonidas et Burthe.
653 Cambronne et Oak.
712 Dublin et Poplar.
713 Jeannette et Juliet.
714 Lagie et Poplar.
715 M. V. R. R. et av. Carrollton.

Succession de George Pollock.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 14,229—Division C—Attendu que Franklin R. McDonell a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu George Pollock, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Henry Chiapella, avocat. 2 mai—2 6 11

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une boîte de valeur à glace et de beurre

Comptoirs, Etagères, Installations, Etc.

Bail et Droit d'Occupation.

Christian L. Kepler vs Guiseppe [Joseph] Spina.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 75.846—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 16 mai 1905, à l'heure ci-dessous mentionnée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

I. Dans mon entrepôt rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres, à 10:30 heures du matin:

Une grande glacière qui conserve pour beurre de fantaisie et de [illegible], 2 comptoirs, un lot de boîtes de thé et de café, divers etc., d'après l'inventaire enregistré.

II. Sur les lieux No 1600 rue Dryades, entre les rues Terpsichore et Euterpe, à midi:

1° Tous les droits, titres et intérêts du défendeur dans et au bail des Lieux, No 1600 rue Dryades, entre les rues Terpsichore et Euterpe, fait par C. L. Kepler, le 22 octobre 1903, avec S. Larosa et par lui transféré à Jos Spina et s'étendant jusqu'au 30 septembre 1905, avec privilège de renouvellement, à un loyer mensuel de $90 00.

Et en cas de non réussite de vendre ledit bail, alors il sera offert en vente:

2° Le droit d'occuper lesdits lieux No 1600 rue Dryades de la date de la vente au 30 septembre 1905.

3° Un lot d'étagères, d'installations, etc., sur les lieux No 1600 rue Dryades.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan avocats pour le demandeur.
5mai—5 10 16

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux bâtisses de la rue des Remparts à une petite distance de l'Union Depot, Nos 809-810 rue Sud Rempart, entre les rues Julie et Delord.

Max Schwartz et als vs Augustus Hirsch, tuteur naturel du mineur Abraham Adler Hirsch.

No 75,947—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans. Etat de la Louisiane, Division E.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur. — JEUDI, le 8 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 5 mai 1905, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée

1° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou en dépendant, située dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Remparts (anciennement le débarcadère Mobile), Delord (autrefois Promenade Triton), Julie et Dryades, laquelle portion de terre est désignée par le No 6 sur un plan dressé par G. F. Dunbar voyer, le 15 juin 1845, et déposé en l'étude de C. Boudousquié, ancien notaire dans cette ville, et est composée des deux lots de terre ci après décrits, à savoir

1° Un lot de terre ayant vingt pieds huit et trois quarts pouces de face à la rue Remparts sur quatre vingt dix pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble aussi avec l'usage d'une allée dans le fond dudit lot ayant huit pieds de largeur. 2° Un morceau de terre en face du fond dudit lot, mesurant sur ladite allée, vingt pieds huit et trois quarts pouces, vingt trois pieds plus ou moins, sur la ligne du fond sur une profondeur de vingt six pieds, plus ou moins, sur le côté vers la rue Julie et trente trois pieds plus ou moins sur le côté vers la rue Delord.

Les améliorations sont connues comme le No 808 rue S Remparts, et comprennant une bâtisse substantielle en briques à trois étages, occupée comme salon de barbe et tailleur. Les étages supérieurs sont occupés comme maison garnie, la bâtisse contient que que 15 chambres, escalier, etc. aussi une bâtisse à deux étages en briques dans le fond, ayant deux chambres, avant aussi une allée commune dans le fond, louée à bail jusqu'au 30 septembre 1905, pour $40 par mois.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, la bâtisse en brique à trois étages, désignée comme l'ancien No 279 Sud Remparts, dans cette ville, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Julie, Sud Remparts (autrefois débarcadère Mobile) Delord (autrefois promenade Triton) et Dryades (autrefois rue Philippa) désigné par le No 5 sur un plan déposé en l'étude de A. Boudousquié, ancien notaire en cette ville, ledit lot de terre mesurant 20 pieds 7 pouces et trois quarts d'un pouce de face à la rue Remparts sur cent quarante deux pieds plus ou moins, d'une profondeur irrégulière sur la ligne du lot No 4, cent quarante deux pieds un pouce et quatre huitièmes d'un pouce sur la ligne du lot No 6 et vingt et un pieds neuf pouces et sept huitièmes d'un pouce dans le fond.

Les améliorations sont connues comme le No 810 rue Sud Remparts et comprenant une bonne bâtisse en briques à trois étages occupée comme une buvette et maison garnie, les étages supérieurs sont divisés en 12 chambres, aussi une bonne bâtisse en briques dans le fond à deux étages avec 4 chambres. La bâtisse ayant une allée commune s'ouvrant sur la rue Julie, louée à bail jusqu'au 30 septembre 1906 à $35.00 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance devant être due en deux portions égales en un et deux ans respectivement après la date de l'adjudication, les paiements différés devant être représentés par les billets à recevoir, négociables du vendeur, au taux de 7 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement et devant être garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, les actes devant contenir la confession de jugement, le pacte de non aliénando, 10 pour cent honoraire d'avocat, assurance et toutes les autres clauses coutumières de sécurité, l'acquéreur assumant les taxes de l'année 1905, payer pour le pavage en asphalte et faire au dépôt comptant de dix pour cent.

Les actes de vente pardevant Charles Rosen, notaire aux frais de l'acquéreur.

7 mai—7 14 21 28—juin 8

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Gabriel Stabe vs Vve Tujague.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 21,115—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division A, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, 17me jour de mai 1905, à 11 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison, réfrigérateur, etc., etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions — Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.—Paul L. Fourcy, avocat pour le demandeur. 6 mai—6 14 17

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Gaspar Cusache vs Joseph Dugué

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 63 153—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le LUNDI, 15 mai 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droit, titre et intérêt du défendeur Joseph Dugué, dans et au procès de Joseph Dugué versus Samuel Levy, No 68,328 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans et dans et au jugement là-dessus rendu.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

3 mai—3 9 12 14 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Sixième District.

Portant le No municipal 5008 rue du Camp, entre Robert et Soniat.

Mme Elizabeth Meyer vs James G. Posey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 75 729—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 mai 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 14 et 15, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magasin, Robert et Soniat; ledit lot No 14 mesurant trente et un pieds de face à la rue Camp sur cent trois pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, et commençant à une distance de soixante deux pieds de l'encoignure des rues Camp et Robert, le lot No 15 mesurant trente deux pieds de face à la rue Camp sur cent trois pieds de profondeur entre lignes parallèles et est contigu au lot No 14.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

J. C. Henriques, avocat pour la demanderesse.

7 av—7 14 20 28—mai 5 11

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Louis W. Lawler

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 76,155—Division D—Attendu que John Lawler a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis W. Lawler, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les sept jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition, et pourquoi la description et l'évaluation de ladite succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — J. A. Woodville, avocat.

9 mai—1f

Succession d'Edward Barrett.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 19 028 —Division C — Attendu que Henry A. Peyroux a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edward Barrett, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — B. Armbruster, avocat. 5 mai—5 9 14

Succession de Veuve Eugenie Henriques.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 72,519—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Chiapella, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Dinkelspiel & Hart, avocats.

6 mai—6 10 15

Succession de Caroline Augustin

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 75,408 —Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Barbara Philip, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. A. G. Brice, avocat.

2 av—2 6 11

Succession de Frederick S. Lyon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74,241—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Theresa Savage Kerr, Veuve de Frederick S. Lyon et Meyer Harris, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier—P. A. Ducros, avocat.

3 mai—3 7 12

Succession de Sam'l Boyd.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 52,258—Division A—Attendu que Mary Keep, veuve de H. Cesar Benedict, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Sam'l Boyd, décédé testat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Rob't G. Dugué, avocat. 3 mai—3 7 12

Succession de Joseph Fuchs.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 75,781—Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Auguste Marchal, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. —Walter L. Gleason, avocat.

3 mai—3 7 12

Succession de Jules Joseph Kunemann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 73,830—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présenté par Mme Julia Kunemann, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier — Cleg & Quintero, avocats.

5 mai—5 9 14

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du shérif de meubles de maison assortis, etc., aussi un piano.

In re la mineure Annie Amelia Philpott.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 64,784 — En vertu d'un writ de fieri facias contre Stephen R. Philpott et en faveur de Jas Philpott, tuteur datif, pour le bénéfice de la mineure Annie Amelia Philpott à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, JEUDI, le 18 mai 1905, à 10:30 heures a. m., la propriété ci après décrite, à savoir—

A mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Chartres et Royale—

Un grand assortiment de meubles de maison, divers, etc.

Aussi, un piano.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

W. L. Gleason, avocat pour la demanderesse en exécution.

6 mai—6 7 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de résidence de valeur améliorée du Sixième District,

Portant les Nos municipaux 1645 1649 rue State, coin St Patrick (si jamais ouverte) près de l'avenue St Charles.

Heritiers [de Lazare Levy vs Arthur V. Robertson et F. Ovide Lieux.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 73,957—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er juin 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue St Charles, les rues State, St Patrick et l'avenue Nashville désigné comme le lot No 27, mesurant quatre vingt cinq pieds de face à la rue State, la même largeur dans le fond, cent treize pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur et façade à la rue St Patrick et cent quinze pieds deux pouces et quatre lignes sur la ligne du côté opposé, avec la bâtisse et améliorations qui s'y trouvent, connues comme les Nos 1645 et 1649 rue State.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, comme la propriété de François Ovide Lieux.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Farrar, Jonas & Kruttschnitt, avocats pour les demandeurs.

29 av—29—mai 5 12 19 26—juin 1

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire du receveur de la "Farmers Consolidated Dairy Co." en liquidation. No 71 426—Cour Civile de District. Div. B.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 18 mai 1905, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 28 avril 1905, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir

Un lot de comptes ouverts, d'après l'inventaire en notre bureau.

Conditions—Comptant.

7 mai—7 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu entier de la résidence nouvellement meublée du défunt Eugène Dupré. No 926, avenue du Parc de Ville.

Succession d'Eugène Dupré. — No 75.661 - Cour Civile de District. Division E.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—VENDREDI, le 12 mai 1905 à 11 heures a. m. sur les lieux, No 926 Avenue du Parc de Ville il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 28 avril 1905, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les ci après:

Le contenu entier de la résidence ci-dessus, consistant des ci-après. Pianola Weber orgue piano, pendule coucou, ameublement de salon, chaises avec fond en cuir, joli ameublement en aplet en chêne pour salle à manger, chaises "wicker" et berceuses, tables de centre, grand vase japonais, ornements, grand portemanteaux chaises de vestibule, réfrigérateur en porcelaine opale, grand régulateur, phonographe table pour vestibule et escalier, linoleum, environ trente portraits de poisson et de gibier, fourneau à gaz, meubles et ustensiles de cuisine, deux très jolies armoires en chêne avec porte à glace, 3 chiffonnières en chêne et érable, lit de repos, tables avec dessus en marbre, descentes de lit, mattes, etc. Tous les articles ci-dessus sont presque neufs et dignes d'attention. Aussi dans l'écurie—

1 "Filly", 1 cheval gris, 1 cheval brun, 1 "surrey", 1 buggy, 1 baronche, 1 wagon à ressorts à quatre roues, 1 "sulky" avec roues couvertes en caoutchouc, 1 tallyho, 4 jeux de harnais, 7 selles, environ deux tonnes de foin, 1 grande cabane à chien et mastif, urnes en fer, pots de fougères, etc.

Conditions—Comptant, positivement sans limite ou réserve.

STROUDBACK & STERN,
Encanteurs, 321 rue Gravier.

E. Howard McCaleb, E. Howard McCaleb Jr., avocats.

30 avril—30—mai 7 12.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION

D'ADOLPH DUCAS.

No 75 463—Cour Civile de District—Division B.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 1er juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 11 avril 1905, par l'Hon. Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir:

Deux certains ilets ou portions d'ilets, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 993 et 1,241 (autrefois 28 et 38), d'après le plan de N. Rillieux et compagnie, daté le 8 novembre A. D. 1836, et déposé en l'étude de Jules Massey, notaire, d'après lequel plan les dits ilets sont bornés et mesurant comme suit

L'ilet No 993 est borné par Emilie, Célestin, Gé[?], et la ligne du Couvent et a onze lots, lesquels mesurant comme suit:

Le lot numéro un mesurant trente et un pieds un pouce et deux lignes de face à la rue Emilie sur cent vingt pieds de profondeur; les lots deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf et dix mesurant chacun trente et un pieds et un pouce de face à la rue Emilie sur cent vingt pieds de profondeur.

L'ilet No 1241 est borné par les rues Mathilde, Emilie, Force et Vertu et a vingt-deux lots lesquels mesurant comme suit

Le lot No un mesurant trente et un pieds un pouce et deux lignes de face à la rue Mathilde sur cent vingt huit pieds de profondeur, les lots deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf et dix mesurant chacun trente et un pieds de face à la rue Mathilde, sur cent vingt huit pieds de profondeur; le lot numéro onze mesurant trente et un pieds un pouce et une ligne de face à la rue Vertu sur cent vingt huit pieds de profondeur; le lot numéro douze mesurant trente et un pieds un pouce et une ligne de face à la rue Emilie sur cent vingt huit pieds de profondeur et façade à la rue Vertu, les lots numéros treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt et vingt et un, mesurant chacun trente et un pieds de face à la rue Emilie sur cent vingt huit pieds de profondeur; le lot numéro vingt deux mesurant trente et un pieds un pouce et deux lignes de face à la rue Emilie sur cent vingt huit pieds de profondeur.

Toute la propriété ci-dessus fut acquise par le défunt Adolph Ducas par achat de M. Joseph Barthet, d'après l'acte passé pardevant Jules Massey, ancien notaire dans cette ville, le 23 février A. D. 1837, et enregistré dans le bureau des transferts, livre 21, folio 414.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905.

Les actes de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 avril—30—mai 7 14 21 28—juin 1

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

La splendide bâtisse en briques à quatre étages, maintenant occupée par le "Delta Bag Factory" connue comme 430, 432 et 434 rue Fulton, et 429, 431 et 433 rue Front.

La jolie résidence simple à deux étages No 823 rue St André, entre les rues Annonciation et Laurel.

David J. Glover vs Henry C. Glover et als. No 75 ; 96—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—

JEUDI, le 1er JUIN 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement lu, rendu et signé en cour ouverte, le 28 avril 1905, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 430 à 434 rue Fulton et 429 - 433 rue Front, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sud Fulton, Gravier, Poydras et Sud Front, désignés par les Nos 11 et 12 sur un plan connu comme plan de J. A. Bend, certifié par Hugh Grant, voyer, le 12 janvier 1852.

Le lot 11 mesurant 21 pieds 3 pouces de face à la rue Sud Front, 23 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Sud Fulton sur 117 pieds 1 pouce 7 lignes de profondeur sur la ligne du lot 10, et 116 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne de coté du lot 12.

Le lot 12 mesurant 23 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Sud Fulton, 21 pieds 3 pouces de face à la rue Sud Front, sur 116 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne du lot 11 et 111 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne du côté opposé le séparant du lot 13. Sujet au bail.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 823 rue St. André situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. André, Ste Marie, Laurel et Annonciation, désigné par la lettre B sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, daté le 24 juillet 1875, ledit lot mesurant 43 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue St André sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en 1 et 2 ans ou 1 an, le tout à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit, s'il y en a, devant être représentée par des billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final. Les actes de vente devant être passés aux frais des acquéreurs pardevant John C. Davey, Jr. notaire, les acquéreurs devant assumer en plus et au-dessus de leurs enchères les taxes de 1905 et de déposer comptant au moment de l'adjudication 10 pour cent du prix d'achat.

30 av—30—mai 7 14 21 28—juin 1

VENTES A L'ENCAN

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

D'une Encoignure d'Affaires

Et de Cottages Doubles

Dans le Quatrième District.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 1er juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 18 avril 1905 et signé le 25 avril 1905, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de Mme Caroline Gerber, femme de Léonard Rinehard et Léonard Rinehart vs Auguste Doris, No 75 798 du dossier de ladite Cour, la propriété ci-après décrite à savoir:

1° L'encoignure d'affaires des rues Sixième et Chippewa, comprenant la bâtisse en bois à un étage, contenant magasin 4 chambres à coucher, hangar, etc., Nos 2857 et 2859 rue Chippewa.

Le cottage double en bois à un étage Nos 711 et 713 rue Sixième, contenant trois chambres de chaque côté.

Le cottage double en bois à un étage Nos 715 et 717, rue Sixième, contenant trois chambres de chaque côté.

Les trois bâtisses ci-dessus sont sur deux certains lots de terre contigus situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Annonciation, Sixième et Washington, désignés par les Nos 1 et 2 mesurant chacun 36 pieds, 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Chippewa sur 120 pieds 6 pouces de profondeur. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Chippewa et Sixième.

La propriété ci-dessus sera vendue séparément d'après l'arpentage et plan exhibé au moment de la vente. Un bon voisinage pour affaires ou placement.

2° Le cottage double en bois à un étage Nos 717 et 719 rue Septième, sur un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Septième, Sixième, Chippewa et Annonciation, désigné par la lettre C sur un plan fait par D. M. Brosnan, député-voyer de cette ville, en date du 24 mars 1905 et mesurant d'après le dit plan 32 pieds 11 pouces de face à la rue Septième sur 127 pieds deux pouces de profondeur entre lignes parallèles 1 pied 2 pouces et 4 lignes de sa façade sur la rue Septième sur 45 pieds de profondeur un pied 2 pouces et 4 lignes semblables de façade à la rue Septième sur 49 pieds de profondeur du lot adjacent sur le côté le plus rapproché de la rue Annonciation, formant une allée sujette à un usage commun dudit lot et du lot de côté le plus rapproché de la rue Annonciation.

3° Le double cottage en bois à un étage, Nos 721 et 723 rue Septième, sur un lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Septième, Sixième, Chippewa et Annonciation, désigné par la lettre B sur le plan dit ci-devant de Brosnan, en date du 24 mars 1905, et mesurant d'après lui 27 pieds 7 pouces de face à la rue Septième, 127 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles, 1 pied 2 pouces et 4 lignes de sa façade à la rue Septième sur 48 pieds de profondeur avec 1 pied 2 pouces et 4 lignes semblables de sa façade sur la rue Septième sur 48 pieds de profondeur dudit lot adjacent au côté le plus rapproché de la rue Chippewa, formant une allée sujette à usage commun dudit lot avec le lot le plus rapproché de la rue Chippewa et 1 pied 7 pouces et 6 lignes de sa façade sur la rue Septième par 48 pieds de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Annonciation avec 1 pied, 7 pouces et 6 lignes semblables de façade à la rue Septième sur 48 pieds de profondeur dudit lot adjacent le plus rapproché de la rue Annonciation, formant une allée commune pour son usage et celui dudit lot sur son côté le plus rapproché de la rue Annonciation.

Ces propriétés sont d'un bon placement pour la personne de moyens modérés, car ils sont toujours en demande par des locataires respectables.

Conditions — Un tiers ou plus comptant; à l'option de l'acquéreur, la balance en un crédit de 1 et 2 ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. Les taxes dues et exigibles en 1905 devant être assumées par les acquéreurs en plus et au dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis des acquéreurs au moment de la vente. Les actes de vente pardevant John J. Ward, notaire, aux frais des acquéreurs.

A. Hero, J. B. Fisher, avocats.

30 avril—30—mai 7 14 21 28—juin 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Bon Cottage Double

Sur un grand lot de terre.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 1er juin 1905, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 20 avril 1905 et signé le 27 avril 1905, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de Mme Caroline Gerber, femme de Leonard Rinehart, et Léonard Rinehart vs Margaretha Rieder et als, No 75 843 du dossier de la dite Cour, la ci après décrite propriété, à savoir:

Le bon cottage double, Nos 725 et 727 rue Septième, sur un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Sixième, Septième, Chippewa et Annonciation, désigné par la lettre A, sur un devis d'arpentage par D. M. Brosnan, député voyer de ville, le 24 mars 1905, et mesurant d'après cela 39 pieds 6 pouces de face à la rue Septième sur 127 pieds 2 pouces de profondeur, 1 pied 7 pouces 6 lignes de face à la rue Septième sur 48 pieds de profondeur sur son côté le plus près de la rue Chippewa avec la même façade à la rue Septième de 1 pied 7 pouces et 6 lignes et 48 pieds de profondeur du lot contigu sur le côté le plus près de la rue Chippewa étant fermé dans une allée commune pour son usage et celui dudit lot contigu sur le côté vers la rue Chippewa. Un placement qui paiera.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un crédit de un et deux ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. Les taxes dues et exigibles en 1905 devant être assumées par les acquéreurs en plus et au dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis des acquéreurs au moment de la vente. L'acte de vente pardevant J. J. Ward, notaire, aux frais de l'acquéreur.

A. Hero et J. B. Fisher, avocats.

30 av—30—mai 7 14 21 28—juin 1

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

IL sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, MARDI, le 16ème jour de mai 1905, à midi, par ERNEST A. CARRERE, Encanteur, sous et en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District, daté le 14 avril 1905 rendu dans l'affaire de la succession de Mme Ann Cunningham, No 75,610 du dossier de ladite Cour.

Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent consistant d'un cottage simple, portant le No 529 rue Troisième dans l'ilet borné par la dite rue et les rues Deuxième, Rousseau et St. Thomas, désigné comme lot No douze et mesurant 25 pieds 2 pouces de face à la rue Troisième.

Pour plus de renseignements et dimensions voyez le plan exposé à la Bourse d'Encan.

Conditions — Comptant. L'acte de vente pardevant B. Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les taxes de ville et d'Etat pour 1905.

ERNEST A. CARRERE,
Encanteur, No 806 rue Perdido.

16 av—16 23 30—mai 7 14 15 16

VENTES A L'ENCAN

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

PAR MACON & KERNAGHAN - W. A. Kernaghan encanteur, Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, le 8 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 24 juin 1904, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de W. H. Howcott vs Ellen Sisloff et als No 73.305 du dossier de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain ilet de terre situé dans le septième district de cette ville, désigné comme l'ilet 641 (autrefois ilet 303 A), borné par les rues Marks, Dix Huitième (Pauch), Jefferson (Joliet) et Cambronne.

2° Huit certains lots de terre situés dans le septième district de cette ville et décrits comme lots lots Nos 1, 10, 11, 12, 13 14 15 et 16, dans l'ilet 646 (autrefois ilet 203 B), lesdits lots sont contigus et mesurant ensemble 120 pieds sur la rue Old Ivory, 790 pieds de face à la rue Jefferson (Joliet) 134 pieds sur le Chemin Coquillé du Camp de la Nouvelle-Orléans et 340 pieds sur la ligne divisant lesdits lots des lots Nos 2 et 9 d'après le plan de L. J. Pilié, daté le 12 janvier 1838.

3° Un quart d'intérêt non divisé dans un certain ilet de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné comme ilet No 477 et borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, Melpomène et Thalie.

4° Un quart d'intérêt non divisé dans un certain ilet de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné comme ilet 447 et borné par les rues Galvez, Melpomène, Johnson et Thalie.

5° Une certaine étendue de terre dans la paroisse St Bernard se trouvant à une courte distance du bas de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le Comté 12 S, R. 12 E, désignée comme lot 25 dans les sections 34 et 35 d'après un plan de B Buisson, le Grand [illegible]; ladite étendue de terre contenant environ 242 79 acres. Cette propriété est uniquement décrite est vendue sans aucune garantie quelle qu'elle soit.

Conditions — Comptant. Les acquéreurs payent les taxes de 1905. 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de la vente. Les actes de vente pardevant M. W. Patton, notaire, aux frais des acquéreurs.

Wm Winans Wall, avocat.

7mai—7 14 21 28—juin 4 8

ANNONCE JUDICIAIRE

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, le 8 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de la Cour le 5 mai 1905, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A dans la succession de Helen C. Haley, No 463 5 du dossier de la dite Cour, la propriété ci-après décrites, à savoir—

Un certain lot de terre, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Iberville, autrefois Douane, Bourgogne, Remparts et Canal, mesurant, en mesure américaine, 32 pieds 9 pouces de face à la rue Iberville autrefois Douane sur 160 pieds plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles. ladite façade mesurée commençant sur la ligne de la propriété maintenant, ou autrefois appartenant à Nicholas Haey et courant vers la rue Bourgogne jusqu'à ce qu'elle arrive à la ligne la séparant de la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Hagen, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans, pour billets en billets garantis par hypothèques spéciales et lien de vendeur portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, pour forcer la collection des billets les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes d'Etat et de Ville dues et exigibles en 1905 au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire aux frais de l'acquéreur.

Hy Chiapella, avocat.

7 mai—7 14 21 28—juin 4 8

ANNONCE JUDICIAIRE

Trois Lots à Bâtir Bien Remblayés sur la

RUE WATER,

Entre les rues Constantinople et Austerlitz

Succession de Joseph Bitter.

No 63 026, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet -- JEUDI, le 18 mai 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre, daté le 13 avril 1905, par l'Honorable Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois lots à bâtir bien remblayés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Water, Tchoupitoulas, Austerlitz et Constantinople désignés par les Nos 4, 5 et 6 dans l'ilet No 90 d'après un plan de A. Boudousquié C. E., daté le 19 mars 1872, déposé dans le bureau de Alfred Bouligny, encanteur, et auquel il est référé dans l'acte de vente de Edmond Burthe pardevant A. Pitot, jr, notaire, le 30 avril 1872, mesurant comme suit: Le lot No 4 25 pieds 2 lignes de face à la rue Water, la même largeur sur la ligne du fond sur 101 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 3 et 100 pieds 2 pouces et 5 lignes sur la ligne le séparant du lot No 5. Le lot No 5 25 pieds 1 pouce de face à la rue Water, la même largeur dans le fond sur 100 pieds 2 pouces et 5 lignes sur la ligne le séparant du lot No 4 et 99 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 6. Le lot No 6, 25 pieds 2 pouces de face à la rue Water, la même largeur sur la ligne du fond, sur 99 pieds 2 pouces et 3 lignes sur la ligne le séparant du lot No 5 et 98 pieds 2 lignes sur la ligne le séparant du lot No 7; faisant face au fleuve et aux grands "Stuyvesant Docks", et près des lignes de chars.

Termes et conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1905, au dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

J. B. Rosser Jr, avocat.

16 avril—16 23 30—mai 7 14 18

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE WM F. C. DUPLESSIS.

No 75,026—Cour Civile de District—Division C.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 11 mai 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 22 mars 1905, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir—

Un certain ilet ou carré de terre, situé, se trouvant et étant dans le troisième district de cette ville (autrefois connu comme le faubourg Daronatel), désigné comme ilet No 3230 (autrefois ilet No 86), sur un plan original fait par le voyer de ville, le deuxième jour de mai 1882, et déposé en l'étude de Carlile Pollock, ancien notaire en cette ville, ledit ilet ou carré de terre est compris entre les rues Touro (autrefois Union), Bourbon (autrefois Bagatelle), Stephen Girard et Lombard (autrefois Léonidas) avant, en mesure anglaise, 319 pieds 8 pouces de face à la rue Touro (autrefois Union), une même façade à la rue Bourbon (autrefois Bagatelle), 309 pieds 8 pouces de face à la rue Stephen Girard, et une même façade à la rue Lombard (autrefois rue Léonidas), et contenant des lots numérotés de 356 à 367 les deux inclusivement

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905.

L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Adolph Dugas, administrateur public.

9 av—9 16 23 30—mai 7 11

E. A. ANDRIEU.

— Successeur de —

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES

[illegible] rue Gravier